

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Pathologie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0966

Société : MUPRAS

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : LAHOUSSINE SENE

Date de naissance : 01/01/1943

Adresse : Habituelle

05228729-21

Tél. : 05-61-07-1714 Total des frais engagés : 1969 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/08/2020

Nom et prénom du malade : SENE LAHOUSSINE

Age : 77 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Demençage

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02/10/2020

Déclaration de Maladie

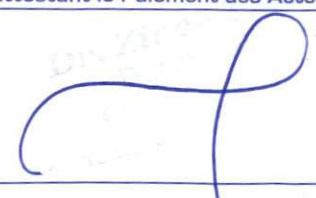
N° P19- 066108

ND: 42122

Optique

Autres

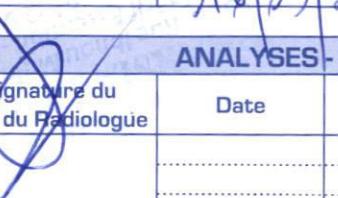
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.09.12	CS		#30000000000000000000000000000000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/09/2012	PHARMACIE Socrate Saints, Rue Ibnou Makt Chantmar 2 Montif Esq. Hôpital de la Pitié-Sainte-Union 550,15

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIAIRES MEDICAUX

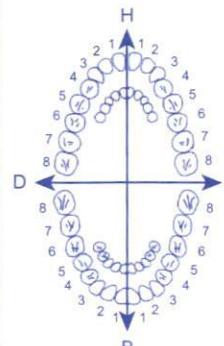
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'Oral.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Zineb TERRAB

Dermatologue - Vénéréologue
Maladies de la peau,
du cuir chevelu et des ongles
Chirurgie dermatologique

Dépilation et détatouage laser
Traitement des rides et des cicatrices

Diplômée en dermo-cosmétologie,
médecine esthétique et laser
de l'université de Nice



الدكتورة زينب التراب

اختصاصية في الأمراض الجلدية و التناسلية
أمراض الجلد و الشعر و الأظافر | جراحة الجلد

إزالة الشعر و الوشم بالليزر
علاج التجاعيد و التدوب

حاصلة على دبلوم الطب التجميلي
و الليزر من جامعة نيس بفرنسا

01 sept. 2020

Casablanca le : / /

Ordonnance

M. SENE Lahoussine

89,00 X 2

Douche au sédastérial:
1 fois par jour pendant 15 jours



GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 17,40 DH
6 118000 161295

T = 550,10

PHARMACIE SÓCRATE
93015, Rue Ibnou Mâlik Chantmar 2
Maroc Extérieur = Casablanca
Tél: 0522 475248

Résidence Iliass, 13 Bd Ain Taoujtat, N°8, 4^{ème} étage - Bourgogne, Casablanca (en face de la clinique Badr)

إقامة إلیاس، 13 شارع عین تاوچطات، رقم 8، الطابق 4 - بورکون، الدارالبيضاء (أمام مصحة بدر)

البريد الإلكتروني : z.terrab@gmail.com - الهاتف : 0522 475247 - الفاكس : 0522 475248

Dr. Zineb TERRAB

Dermatologue - Vénéréologue
Maladies de la peau,
du cuir chevelu et des ongles
Chirurgie dermatologique

Dépilation et détatouage laser
Traitement des rides et des cicatrices

Diplômée en dermo-cosmétologie,
médecine esthétique et laser
de l'université de Nice



الدكتورة زينب التراب

اختصاصية في الأمراض الجلدية و التنسالية
أمراض الجلد و الشعر و الأظافر | جراحة الجلد

إزالة الشعر و الوشم بالليزر
علاج التجاعيد و التندوب

حاصلة على دبلوم الطب التجميلي
و الليزر من جامعة نيس بفرنسا

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 17,40 DH
ID : 645372
Barcode: 6 118000 161295

Casablanca le : 16/9/20

1. SENE VAT ou 85% (64 kg)
45,80 x 2
2. Cortamayl 20mg 0
1/2 45,80 par jour
PPV 24DH60 EXP 04/2023
LOT 02035 3
45,80

3. Clorazone
PPV 24DH60 EXP 04/2023
LOT 02035 3
71,00

4. Cacit vitamine D3 : 1
110 DH 10
31/10/2023

5. Omega 3 20mg gélule :
11/11/2023

6. Dermoval crème
18/11/2023

7. Yoplait sur le plateau du
12/12/2023

Résidence Liass, 13 Bd Ain Taoujat, N°8, 4^{ème} étage - Bourgogne, Casablanca [en face de la clinique إل ياس، 13 شارع عين تاوجطات، رقم 8، الطابق 4 - بوربون، الدار البيضاء (أمام مصحة بدر)]

Fax : 0522 475248 - الفاكس : 0522 475247 - الهاتف : 0522 475247 - Email : z.terrab@gmail.com البريد الإلكتروني : 644622

Dr. Zineb TERRAB
Clinique Médicale, Esthétique & Laser
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 17,40 DH
ID : 644622
Barcode: 6 118000 161295

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 17,40 DH
ID : 644622
Barcode: 6 118000 161295

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 17,40 DH
ID : 644622
Barcode: 6 118000 161295